



MORSANG ESSONNE NATATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2017

Maison de la Citoyenneté
de
Morsang sur Orge

Le 16/06/2017 à 19h30, les Membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire (AG).

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du procès verbal de l'assemblée du 17 juin 2016
- 2) Présentation du Rapport Moral et d'Activité saison 2016/2017.
- 3) Approbation du Rapport financier 2016/2017.
- 4) Approbation et adoption des Tarifs 2017/2018.
- 5) Les projets pour la saison 2017/2018
- 6) Questions diverses.

PERSONNES PRESENTES OU REPRESENTEES

Le nombre d'Adhérents présents ou représentés figurant sur la feuille de présences était de **175 personnes.**

La **feuille de présence** émargée, signée des deux Scrutateurs et du Président, est jointe en **annexe 1.**

Les pouvoirs transmis sont archivés et constituent une annexe du Procès Verbal.

Les statuts de l'Association fixant le **Quorum** à 20% des Membres, le nombre d'Adhérents présents ou représentés nécessaire était de **89.**

Le Quorum étant obtenu, l'Assemblée Générale du 16 juin 2017 a pu valablement délibérer.

Pour les points à l'ordre du jour, conformément aux statuts, les votes se sont effectués à main levée, à la majorité simple (pas d'objection de la part des présents en séance).

L'Assemblée Générale a été réalisée, en partie, sous la forme d'un diaporama

PROCES VERBAL :

L'Assemblée Générale débute à 20h00.

Le Président remercie toutes les personnes présentes.

Il sollicite l'assistance pour que deux personnes assurent la fonction de Scrutateur.

Il s'agit de :

Madame Dominique ASTY.

Madame Virginie GREVSBO.

1) Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée générale du 17 juin 2016 :

Préalablement à la réunion de l'assemblée 2017, courant mai, le PV de la précédente Assemblée Générale de juin 2016 a été adressé, par mail aux Adhérents pour lecture, avant approbation.

Vote :

Le PV de l'Assemblée Générale du 17 juin 2016 est approuvé à l'unanimité moins une voix, Madame Corinne SHAMSNEJAD s'étant abstenue (voir la feuille de résultats des votes, jointe en annexe 6 au présent compte rendu).

2) Rapport moral et d'activité saison 2016/2017 :

Le Rapport Moral et d'Activité est présenté par le Président ainsi que par Philippe PEREIRA et Christine RAULET, respectivement en charge de la Natation et des Activités Aquatiques et Ludiques.

Le rapport moral et d'activité est joint, sous la forme d'un diaporama, en **annexe 2 au présent compte rendu.**

Vote :

Le rapport Moral et d'Activité est approuvé à l'unanimité moins une voix, Madame Corinne SHAMSNEJAD s'étant abstenue (voir la feuille de résultats des votes, jointe en annexe 6 au présent compte rendu).

3) Rapport financier saison 2016/2017 et projet de budget saison 2017/2018 :

Le rapport financier est présenté par le Président.

Le rapport Financier est joint, sous la forme d'un diaporama en annexe 3 au présent compte rendu.

Vote :

Le rapport Financier 2016/2017 et le projet de budget 2017/2018 sont approuvés à l'unanimité moins une voix, Madame Corinne SHAMSNEJAD s'étant abstenue (voir la feuille de résultats des votes, jointe en annexe 6 au présent compte rendu).

4) Détermination et approbation des Tarifs pour la saison 2017/2018 :

Le détail des Tarifs 2017/2018 est joint en **annexe 4.**

Pas d'augmentation pour la prochaine saison.

Le groupe Maîtres disparaît, un groupe compétition 3 est créé.

Vote :

La grille de tarifs pour la saison 2017/2018 est approuvée et adoptée à l'unanimité moins une voix, Madame Corinne SHAMSNEJAD s'étant abstenue (voir la feuille de résultats des votes, jointe en annexe 6 au présent compte rendu).

5) Les Projets pour la saison 2017/2018 :

Gaétan MARCZEWSKI prend la parole.

Deux projets sont prévus pour la nouvelle saison, ils font l'objet de l'annexe 5 jointe.

6 Questions diverses :

6.1) Madame Corinne SHAMSNEJAD prend la parole.

Elle lit un mail qu'elle a adressé au Président le 1 avril 2017.

Dans celui-ci, elle s'y plaint du manque de respect pour elle-même et envers les Educateurs.

Elle fait référence à l'utilisation des cabines et aux bavardages lors des cours.

Puis, brusquement elle quitte la réunion.

Contrairement aux dires de Madame C. SHAMSNEJAD, toute la correspondance électronique concernant son comportement a été archivée et transmise, au fur et à mesure, pour information, au Bureau et aux Educateurs en charge de l'Aquagym.

Le Bureau tient à sa disposition et à celle des Adhérents l'ensemble des courriers échangés qui représente 5 pages dactylographiées.

Le Président tient à rappeler le fond de l'affaire qui ne concerne absolument pas les bavardages et le respect envers les Educateurs évoqués par Mme SHAMSNEJAD,

La vraie histoire la voici :

Après plusieurs séances d'aquagym du samedi 12h, des adhérentes se sont disputées pour l'occupation d'une « cabine handicapés », côté vestiaires hommes.

Au cours de ces algarades, le comportement de certaines a été inacceptable

Madame SHAMSNEJAD, a été impliquée à chaque fois et de façons répétée dans ces « bagarres », avec des « adversaires différentes », qui ont, par ailleurs, été émaillées d'injures et de noms d'oiseaux.

On n'agresse pas les personnes présentes.

On ne précipite pas les affaires des autres par terre, voire dans l'eau.

On ne s'injurie pas dans le hall de la piscine.

On ne s'invective pas et on ne hurle pas dans les vestiaires de cabine à cabine.

On ne mène pas une croisade et on ne provoque pas les autres participantes...

Ces comportements ont donné lieu à l'intervention écrite du Président auprès du groupe et plus précisément auprès de Mme SHAMSNEJAD, ce qu'elle n'a pu accepter.

Dérisoire à pleurer, cette situation a donné lieu à beaucoup trop de courrier.

Elle se termine là, ce soir.

Mme SHAMSNEJAD ne fera plus partie de l'Association la saison prochaine.

Le Président lui souhaite bon vent au sein d'un autre club.

Hormis cet épisode pénible, le Président tient à relever qu'au sein du Club, l'ambiance est bonne et qu'il agira de la même façon et avec la même fermeté auprès de quiconque tenterait de pourrir celle-ci.

Pour ce qui est des Bavardages, Christine RAULET indique que durant les cours d'Aquagym, ils sont trop nombreux et trop fréquents.

Sans vouloir justifier leur existence, le Président attire l'attention sur le fait que l'Aquagym a aussi un caractère social en permettant à des personnes de se rencontrer et d'échanger.

Pour lui, c'est à l'Educateur en charge de faire respecter l'ordre et le silence dans son cours et, en aparté, certaines Adhérentes font remarquer que lorsque le rythme de la séance est soutenu, il n'y a pas de bavardages.

Donc, à chacun de prendre ses responsabilités.

6.2) Des Parents se plaignent qu'à l'Ecole de Natation, certains Enfants aient froid.
Gaétan MARCZEWSKI, qui est le Directeur Technique du Club, prend la parole.

- Tout d'abord, il rappelle que la piscine est mise à notre disposition par « l'AGGLO CŒUR D'ESSONNE » et que le club n'a pas pris sur les caractéristiques de l'eau du bassin, dont la température.
Les différents paramètres aquatiques acceptables font l'objet de normes et par ailleurs ils constituent une partie du cahier des charges existant entre l'AGGLO et ses sous traitants.
Il indique que certains de ces paramètres sont vérifiés régulièrement par les Educateurs du Club, avant les cours, à partir du cahier de suivi du bassin.
Par ailleurs au cours de certaines séances, à la demande, la température de l'eau est mesurée.
Durant la saison 2016/2017, la température minimale de l'eau a toujours été supérieure à 28°C.
Seul, à la rentrée, un loupé a été enregistré lors des 3 premières séances des Bébés Nageurs, (l'eau était à 28° au lieu de 32°C), le sous traitant ayant « oublié » les consignes données par le Directeur de la piscine.
- Au plan pédagogique, Gaétan MARCZEWSKI reconnaît que pour les Enfants qui sont au début du cursus de formation, donc les plus petits, les temps passés, mouillés, hors de l'eau peuvent « être longs ».
Il ne voit pas de solution car, pour ces classes d'âge qui débutent, lorsque les Enfants ne pratiquent pas un exercice, afin d'éviter un accident, il est nécessaire de les tenir groupés hors de l'eau, à proximité de l'Educateur.
Dans ces conditions, certains Apprentis Nageurs peuvent avoir froid.
Au cours de l'année, il fait remarquer que la pratique des Enfants s'améliorant, les temps passés dans l'eau s'accroissent, diminuant du même coup l'impression de Froid ressentie par ceux-ci.
Ce problème nous étant remonté en cours de saison et conscient de ce problème, il indique que, pour la saison à venir, le cours du lundi soir a été diminué d'un quart d'heure (1h00 au lieu de 1h15mn).

6.3) Certaines adhérentes présentes pratiquant l'aquagym souhaiteraient, comme lors de la saison 2014/2015, la mise en place d'un stage intensif durant les vacances.
La Responsable de la discipline et le Président ont pris bonne note de cette demande.
Ils verront comment lui apporter satisfaction avec un stage qui aurait lieu au moment des vacances de Pâques.

L'ordre du jour étant épuisé, clôture de L'Assemblée générale 2017 à 20h20.

Morsang sur Orge le, 19 juin 2017.

Le Secrétaire
Willy GUERRY

Le président
Jean-Pierre SERVANT

La Trésorière
Ghislaine PEREIRA

***NB : Ce projet de Compte rendu sera mis en ligne sur le site « morsangessonnenatation.fr » et sera adressé à chaque adhérent par mail.
Sauf remarque ou réclamation, il sera considéré comme approuvé après un délai d'un mois suivant sa mise à disposition, pour consultation.***



**MORSANG ESSONNE NATATION
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE 2017**

ANNEXE 1

FEUILLE DE PRESENCES
(Les pouvoirs reçus ont été archivés)



MORSANG ESSONNE NATATION

Local associatif de la piscine

Allée des Perceuges

91390 MORSANG SUR ORGE

TEL : 06 31 86 15 29

Mail : « morsang.91.natation@gmail.com »

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 juin 2017

FEUILLE DE PRESENCES

Nombre d'adhérents présents ou représentés :


175

Corum : 89 adhérents présents ou représentés (20 % adhérents).

Scrutateur :

Ne grevss Virginia


Scrutateur :

Dominique ASTY


Président :

JP. SERVANT


FEUILLE DE PRESENCES

ET POUVOIRS



**MORSANG ESSONNE NATATION
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE 2017**

ANNEXE 2

**RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE
(Voir diaporama Rapport Moral et d'Activité)**



**MORSANG ESSONNE NATATION
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE 2017**

ANNEXE 3

**RAPPORT FINANCIER
(Voir diaporama Rapport Financier)**



**MORSANG ESSONNE NATATION
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE 2017**

ANNEXE 4

GRILLE DE TARIFS 2017/2018

(Voir document Tarifs 2018, réf : MEN 05-05 JPS joint)



**MORSANG ESSONNE NATATION
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE 2017**

ANNEXE 5

PROJETS SAISON 2017/2018

(Voir diaporama Projets)



**MORSANG ESSONNE NATATION
ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE 2017**

ANNEXE 6

RESULTATS DES VOTES



MORSANG ESSONNE NATATION

Local associatif de la piscine

Allée des Perverches

91390 MORSANG SUR ORGE

TEL : 06 31 86 15 29

Mail : « morsang.91.natation@gmail.com »

ASSEMBLEE GENERALE DU 16 juin 2017

RESULTATS DES VOTES

Nombre d'adhérents présents ou représentés :

Corum : 89 adhérents présents ou représentés

1) Approbation du PV de l'Assemblée générale du 17 juin 2016

Pour : 174

Contre :

Abstentions : 1

2) Approbation du rapport moral et d'activité 2016/2017

Pour : 174

Contre :

Abstentions : 1

3) Approbation du rapport financier 2016/2017

Comptes 2016/2017

Pour : 174

Contre :

Abstentions : 1

Comptes prévisionnels 2017/2018

Pour : 174

Contre :

Abstentions : 1

4) Approbation des Tarifs pour la saison 2017/2018 :

Pour : 174

Contre :

Abstention : 1

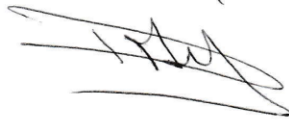
Scrutateur :

M^{re} Genevieve Virginie



Scrutateur :

Dominique ASTG



Président :

JP. SERVANT

